



MARNE
Marlotte

République Française
Département SEINE ET

Commune de Bourron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	23

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 23		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 04/04/2025
Et
Publication ou notification du :
04/04/2025

L'an 2025, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2025.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. GANDON Jean-Charles à Mme MOURICHON Véronique, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme LOTT Myriam

A été nommé(e) secrétaire : M. BREGERE-MAILLET Jean

CM2025_12 – Demande de subvention DRAC au titre de la DGD dans le cadre du dispositif " Élargissement des Horaires des Bibliothèques "

Il est rappelé à l'Assemblée que lors de sa séance 1er avril 2022 le conseil municipal avait décidé à l'unanimité de demander une subvention à la DRAC pour la création d'un poste d'assistant de conservation dans le cadre du dispositif « Elargissement des horaires des bibliothèques ».

Cette subvention a pour but d'accompagner financièrement la commune pour la création d'un poste d'Assistant du Patrimoine et des Bibliothèques. Celui-ci a été recruté le 18 octobre 2022, ce qui a permis d'élargir l'amplitude horaire de la bibliothèque municipale de 7h00 à 11h00.

Ce dispositif étant prévu sur une durée de 5 ans, trois demandes ont été faites, une pour la période du **1er octobre 2022 au 30 septembre 2023** une pour la période du **1er octobre 2023 au 30 septembre 2024** et une pour la période du **1er octobre 2024 au 30 septembre 2025**.

Il y a donc lieu désormais, de déposer une nouvelle demande pour la période du **1er octobre 2025 au 30 septembre 2026**.

.../... (suite de la délibération n°CM2025_12)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **autorise** à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer auprès de la DRAC une demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (*DGD*) dans le cadre du dispositif « Elargissement des Horaires des Bibliothèques ».

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 04/04/2025

Secrétaire de séance,
Jean BREGERE-MAILLET

Le Maire,
Vitor VALENTE



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 04/04/2025